



Diagnostic énergétique

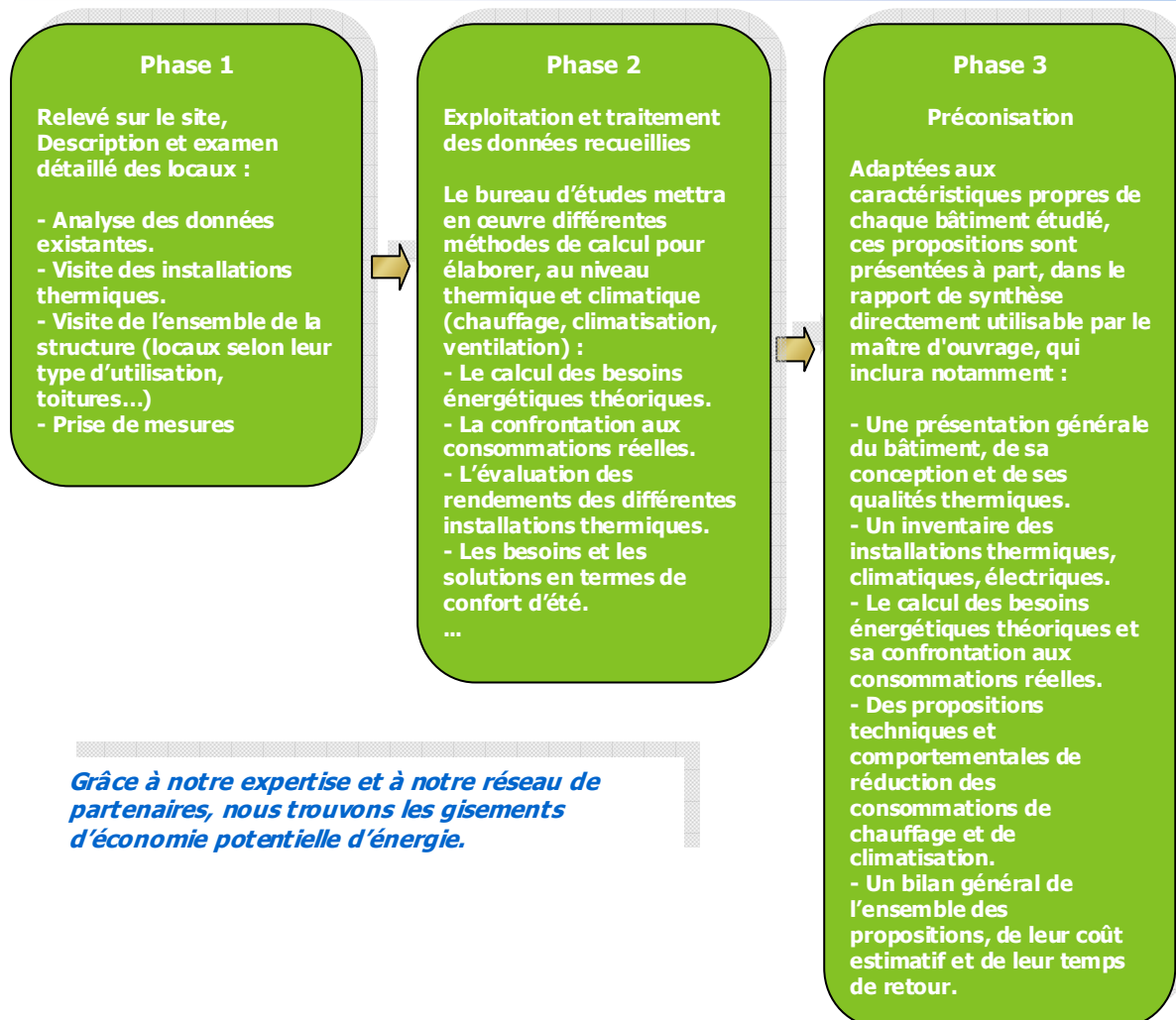
Qu'est ce qu'un diagnostic énergétique?

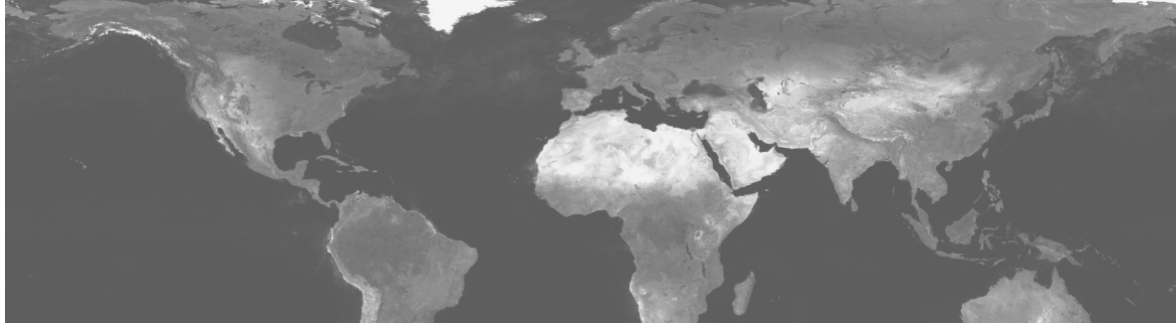
Le **diagnostic énergétique** est une étude détaillée des différentes consommations d'énergie poste par poste, du bâtiment aux divers procédés ainsi que les installations utiles (éclairage, climatisation,...) afin d'en améliorer l'efficacité énergétique.

Associé à un **bilan carbone**, le diagnostic énergétique s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique définie à l'échelle européenne ayant comme objectif la réduction de la **consommation d'énergie des bâtiments et la limitation des émissions de GES**.

EcoPartners propose des diagnostics suivant la méthode édictée par l'ADEME, qui est également un outil d'**aide à la décision** permettant de dégager les solutions adaptées à votre activité afin d'optimiser la consommation d'énergie.

Les étapes du diagnostic





Les avantages d'un bilan énergétique

Faire auditer vos bâtiments, vos installations, vos processus de production c'est :

- **Anticiper la réglementation** en matière d'émission de GES.
- **Trouver les solutions d'optimisation de ses installations** afin de réaliser des économies d'énergie au regard du prix des matières premières.
- **Améliorer le process de fabrication** en réutilisant de l'énergie déjà exploitée par une autre partie de la chaîne de production.
- **Une préservation de l'environnement :**
La réalisation d'un diagnostic énergétique s'inscrit dans une démarche de **développement durable** et contribue à limiter les impacts sur l'environnement.
- **Répondre aux exigences des parties prenantes :**
Construire une **relation de confiance** avec ses partenaires et collaborateurs (en interne et en externe) et valoriser **l'image** de son entreprise auprès des différents interlocuteurs (clients, fournisseurs, médias.)
- **Amélioration de la qualité de vie en interne,** par l'aménagement de la structure du bâti et de la régulation thermique.



Le secteur du bâtiment rejette chaque année **25 %** du total des émissions de CO₂, contre **28 %** pour les transports, **22 %** pour l'industrie, **12%** pour l'agriculture/sylviculture et **10 %** pour les secteurs divers.

Au niveau des énergies consommées, le secteur du bâtiment représente à lui seul **45,8 %** du total des énergies contre **27,7 %** pour l'industrie, **23,9 %** pour les transports et **2,60 %** pour les autres secteurs.

